

L'ÉGALITÉ DE GENRE: DÉFIS ET STRATÉGIES

L'éducation aux droits humains (EDH) est un outil puissant pour favoriser l'autonomisation des femmes, des filles et des autres parties prenantes afin que tous et toutes participent à la progression de l'égalité de genre. Lors de la dernière session régionale thématique du Programme international de formation en droits humains (PIFDH), les participant-e-s ont identifié les défis liés à l'égalité de genre auxquels ils font face en tant qu'éducateur-ric-e-s et les stratégies pour promouvoir l'égalité de genre à travers l'EDH.





Accès limité aux ressources, opportunités et services



Éducation

Accès limité à l'éducation en général pour les femmes/filles, particulièrement à l'éducation secondaire et supérieure, et dans les zones rurales

Même dans les communautés où les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les écoles, le défi est le maintien scolaire des filles.



Autonomisation économique

Déni d'opportunités et d'accès aux ressources pour les femmes (ex., emploi, terre, carrière, etc.)

Capacité économique limitée des femmes, particulièrement dans les zones rurales

Violation des droits économiques, sociaux et culturels (emploi et éducation)



Accès aux services

Accès limité à la justice pour les femmes

Difficulté d'accès aux services pour les personnes en situation de handicap, les femmes âgées et celles ayant des besoins spécifiques

Inciter les responsables politiques et les parents à s'assurer que les filles finissent leurs études secondaires et universitaires

Promouvoir des mesures spécifiques pour réduire l'insécurité dans les écoles

Collaborer avec les ministères de l'éducation pour inclure l'égalité de genre dans les programmes scolaires

Sensibiliser sur l'importance de l'éducation et le fait que l'accès à l'éducation pour tous et toutes (les femmes/filles autant que les hommes/garçons) relève des droits

Sensibiliser les professeurs à l'éducation inclusive pour qu'ils/elles évitent les comportements stéréotypés et empêchent les filles d'arrêter l'école.

Collaborer avec les médias pour sensibiliser sur l'accès à l'éducation pour les filles

Développer des programmes spécifiques d'éducation de la seconde chance pour les filles et les jeunes femmes dans le besoin

Investir dans l'autonomisation économique des femmes en **promouvant des activités génératrices de revenus et en accordant des crédits aux coopératives féminines** (ex., associations villageoises d'épargne et associations de crédit)

Sensibiliser sur l'importance des activités culturelles et sportives pour les femmes comme une thérapie de groupe après un traumatisme et pour aider à changer les stéréotypes de genre

Impliquer et consulter les parties prenantes appropriées sur l'autonomisation des femmes (ex. les entités gouvernementales, ONG, groupes cibles, experts de terrain)

Défendre l'égalité de genre dans le milieu du travail (exp. des quotas pour les femmes)

Défendre et contribuer à l'assistance juridique des femmes pour qu'elles accèdent à la justice

Consulter les personnes en situation de handicap, les femmes âgées et celles ayant des besoins spécifiques pour s'assurer que leurs besoins spécifiques soient pris en compte dans la prestation de services



Normes sociales et pratiques néfastes



Culture, tradition et religion

Persistence de pratiques traditionnelles néfastes pour les femmes et les filles (ex. Mutilations génitales féminines (MGF), mariage des enfants, mariage forcé, alimentation forcée, lévirat et sororat)

Résistance au changement de normes culturelles et de traditions

Pratiques et coutumes discriminatoires sur les rôles des femmes et des hommes dans la société (ex., masculinité négative, misogynie, stéréotypes de genre patriarcaux)

-Pression sociale sur les femmes de ne pas avoir recours aux méthodes de planning familial

Renforcer les actions de **plaidoyer** avec les responsables communautaires et religieux et les impliquer dans le changement des normes sociales de genre

Promouvoir des espaces de dialogue sûrs et intergénérationnels

Intégrer une approche de genre aux activités de sensibilisation

Promouvoir des législations qui criminalisent le consentement des parents à des pratiques néfastes

Sensibiliser la communauté aux pratiques néfastes, notamment aux implications sociales et sanitaires dans les écoles, les mosquées, les camps, etc.

Sensibiliser les hommes et les garçons ainsi que les femmes et les filles aux droits humains, aux rôles et aux responsabilités

Sensibiliser les différentes parties prenantes aux conventions et lois relatives aux droits humains

Identifier les modèles de référence dans la communauté pour parler de l'égalité de genre, ex. les plus âgé-e-s, les hommes, les personnes croyantes

Identifier des alliés pour soutenir les efforts (avocat-e-s, organisations internationales, etc.)

Encourager les défenseurs et défenseuses des droits humains à **intégrer les approches participatives et d'éducation aux droits humains** dans leur travail sur l'égalité de genre

Collaborer avec les médias pour répondre aux normes culturelles, remettre en cause les normes négatives et promouvoir les positives

Travailler avec les jeunes pour mettre fin aux inégalités de genre et aux pratiques néfastes

Développer des partenariats/alliances et soutenir les ONG qui soutiennent les femmes sujettes à la violence basée sur le genre

Plaider pour l'offre de service de soutien psychologique pour les hommes et les femmes en situation de violence ou dans des relations violentes

Signaler les professionnels de santé pratiquant la MGF aux autorités administratives et judiciaires compétentes



Participation limitée des femmes à la prise de décisions

Faible représentation des femmes dans les organes de prise de décisions

Manque d'autonomisation et de participation des femmes et des filles

Promouvoir l'établissement de quotas pour la participation des femmes dans les gouvernements et les autres organes de prise de décisions

Promouvoir le financement des organisations de la société civile qui soutiennent les femmes dans leurs efforts pour devenir candidates politiques

Mener des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la participation des femmes à la prise de décision

Renforcer l'autonomisation des femmes à travers l'éducation aux droits humains

4 Violence basée sur le genre

L'existence de nombreuses formes de violence basée sur le genre (sexuelle, physique, verbale, émotionnelle, économique, domestique, crime d'honneur) représente une barrière significative à l'égalité de genre

La violence basée sur le genre est à la fois une cause et une conséquence de la plupart des défis de l'égalité de genre listés ci-dessous, c'est-à-dire:

- L'accès limité aux ressources, aux possibilités et aux services
- Les normes sociales et pratiques néfastes
- La participation limitée des femmes à la prise de décisions

Promouvoir l'abrogation des lois qui limitent les sanctions contre la violence basée sur le genre

Sensibiliser le public à changer de mentalité sur la masculinité toxique et le patriarcat

Sensibiliser aux droits des femmes à travers l'éducation aux droits humains

Organiser des campagnes pour combattre la violence à l'égard des femmes

Développer les capacités de la police (et des autres prestataires de services), des leaders d'opinion et des groupes d'hommes pour lutter contre la violence basée sur le genre en utilisant une approche basée sur les droits humains

Construire des réseaux avec les alliés, en incluant les groupes professionnels comme les avocat-e-s, puisqu'ils/elles sont de bons défenseur-e-s des droits humains

Construire des mouvements solides contre la violence basée sur le genre (ex. #metoo, #mydressmychoice)

5

Politiques et législations inadéquates ou non-existantes (transversal)

Mauvaise application et contrôle des politiques et lois sensibles au genre

Lois coutumières discriminatoires et manque de lois relatives à la violence basée sur le genre dans certains pays

Faible harmonisation des lois interdisant le mariage forcé et le mariage des enfants

Promouvoir la ratification des instruments internationaux (ex., la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes) et l'harmonisation de la législative nationale relative à l'égalité de genre

Promouvoir l'adoption ou l'amendement des lois qui condamnent la violence basée sur le genre et les autres pratiques néfastes

Promouvoir l'application des lois relatives à l'égalité de genre et l'application des sanctions correspondantes

Promouvoir le développement de politiques publiques sur l'équité et l'égalité de genre, et des mesures promouvant l'éducation des filles

Promouvoir des programmes de santé qui sont favorables aux femmes, particulièrement aux femmes en âge de procréer

Promouvoir la création d'un Ministère de la condition féminine et des droits de la femme (là où il n'existe pas)

Avoir une **stratégie de plaidoyer** avec les bons acteurs et au bon moment (ex., quand le budget est adopté, avec les autorités locales, s'assurer que les fonds sont alloués)

Sensibiliser aux instruments juridiques qui promeuvent l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Sensibiliser les parties prenantes à l'analyse des politiques et aux résultats des enquêtes

Développer la capacité des détenteur-riche-s d'obligation, notamment les décideur-euse-s, les responsables et dirigeant-e-s politiques sur l'égalité de genre à travers l'éducation aux droits humains

Encourager les communautés à tenir le gouvernement responsable.